

Notice d'information sur les prélèvements sociaux

Selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les caisses de retraite complémentaire sont tenues d'opérer des prélèvements sur les retraites qu'elles versent : cotisation d'assurance maladie, contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa) ou cotisation maladie locale Alsace-Moselle.

Vous pouvez être exonéré(e) de ces prélèvements ou de certains d'entre-eux en nous fournissant :

- **vos deux derniers avis d'impôt sur lesquels figure votre revenu fiscal de référence,**
- **ou, selon votre situation, l'un des justificatifs listés ci-dessous.**

Si nous ne recevons pas ces documents, nous appliquerons les taux maximums des prélèvements sur votre retraite.

Tout changement de situation doit nous être signifié par l'envoi du justificatif nécessaire.

Ma situation

Justificatifs à retourner

Je perçois :

- l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)
- l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi)
- l'allocation de vieillesse agricole



Copie de la notification d'attribution.

Je suis fiscalement domicilié(e) en France métropolitaine,
dans un département d'outre-mer (autre que Mayotte),
dans la collectivité de Saint-Barthélemy ou de Saint-Martin **ET** je bénéficie
d'un régime d'assurance maladie relevant d'un autre État que la France.



Attestation du régime étranger prenant
en charge vos prestations d'assurance
maladie.

Je réside en Polynésie française ou en Nouvelle-Calédonie
ET je suis titulaire d'une retraite du régime local.



Copie de votre notification de retraite
CPS ou Cafat.

Je réside dans l'un des États de l'Espace Économique Européen (autre que la France), en Suisse, en Andorre ou au Royaume-Uni **ET** je suis titulaire d'une retraite versée par un organisme de Sécurité sociale de mon État de résidence.



Copie de la notification d'attribution
de la retraite versée par cet organisme.

Je réside fiscalement hors de France métropolitaine, d'un département d'outre-mer (autre que Mayotte), de Saint-Barthélemy ou de Saint-Martin.



Attestation sur l'honneur
Je soussigné(e) {nom du participant}
{prénom du participant} {référence du dossier} certifie être fiscalement domicilié {pays} et m'engage à faire connaître tout changement de ma situation à ma caisse de retraite complémentaire me versant ma retraite.